

# A.P.E.S.C.

## Association pour la Protection de l'Environnement et du Site de Chevreuse

apesc.chevreuse@gmail.com <https://www.apesc-chevreuse.org>

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2023

**Membres du Conseil d'Administration présents :** Béatrice AVRIL, Guy AVRIL, Serge BRAS, Jean-Jacques DECAESTECKE, Jacques EMPINET, Claude GUIMON, Victor YARHI, Patrick ZIMMERMANN.

**Membres du Conseil d'Administration excusés :** Bruno FAGNOU, Dominique LE GUERN donnent pouvoir à Jacques EMPINET et Daniel SCHLIM donne pouvoir à Patrick ZIMMERMANN.

**Membre du Conseil d'Administration absent :** Raymond PEIFFER

**Adhérentes invitées :** Martine BRAS, Sylvie BENOIT-MARECHAL.

La séance est ouverte à 20H15 sous la présidence de Jacques EMPINET.

### ORDRE DU JOUR

1. Validation du compte-rendu de la réunion du CA du 26 mai 2023.
2. Cas des 23 adhérents que la gouvernance précédente avait privé de droit de vote pour l'AG du 20 avril dernier (CA du 17 avril 2023). Analyse des retours des adhérents concernés reçus par Victor quant au choix de l'affectation des paiements et décision. Proposition du bureau de reverser les cotisations sur 2023.
3. Groupe de travail
  - Point sur les activités de chaque groupe
  - Groupe de travail
4. Communication
  - Lancement de la lettre de l'APESC
  - Préparation du flyer à large diffusion
5. Forums des associations
  - Chevreuse : nous sommes inscrits, préparation de la participation et des idées forces à mettre en avant.
  - Saint-Rémy-Lès-Chevreuse : la candidature est déposée. Même préparation que pour Chevreuse
6. Rencontres officielles avec les maires de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse et Chevreuse
7. Autres points

## 1. Validation du compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 26 mai 2023

Patrick ZIMMERMANN a fait remarquer, lors de ce conseil d'administration, que la surveillance hebdomadaire des permis de construire est assez difficile à effectuer seul, elle devrait être réorganisée. Serge BRAS se propose de le rejoindre.

Résultats du vote sur la validation du CA du 26 mai 2023

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

**A été adoptée à l'unanimité des présents et représentés.**

## 2. Cas des 23 adhérents que la gouvernance précédente avait privé de droit de vote pour l'assemblée générale du 20 avril 2023.

Victor HARHI a envoyé un mail à chacun des adhérents concernés expliquant qu'une décision avait été prise lors du dernier Conseil d'Administration, (le 26 mai) qui indiquait que compte tenu des circonstances, leurs cotisations censées couvrir l'année 2022, pouvaient être affectées à 2022 ou à 2023, au choix

Il n'a reçu que 5 réponses sur 23 adhérents concernés.

Les 5 adhérents ayant répondu ont choisi de reporter leur cotisation sur 2023. Victor YARHI considère que cela doit être la tendance générale.

Il convient de faire une nouvelle résolution.

*Le Président donne lecture de la résolution n° 2304-04*

Le Conseil d'Administration décide, compte tenu des circonstances exceptionnelles, que les cotisations des adhérents concernés, n'ayant pas répondu au Trésorier, seront versées au titre de l'exercice 2023.

Victor YARHI doit confirmer, par courrier, leur inscription pour cette année.

La résolution n°2304-04 est soumise aux votes :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 11

**La Résolution n° 2304-04 a été adoptée à l'unanimité des présents et représentés.**

### 3. Groupes de travail

Un point sur les activités de chaque groupe :

- Patrimoine Historique et Urbaniste :

- Suite à la démolition des serres du 173 rue de Dampierre, une cuve à fioul d'un mètre de hauteur a été endommagée et a provoqué, sur deux jours, une pollution importante de l'Yvette, dégageant une odeur de gasoil.
- En conséquence, sur le projet de démolition du programme du 45/47 rue de Versailles, où des cuves à fioul peuvent aussi potentiellement exister, une lettre recommandée avec accusé de réception est à envoyer au promoteur, avec copie à la mairie, pour l'avertir et prendre toutes mesures nécessaires pour éviter une nouvelle pollution de l'Yvette.
- De nombreuses questions se posent sur le futur projet de construction au 43 rue de Versailles, après la résidence La Tuilerie et avant le programme Atland en cours. Ce programme va être suivi par le groupe de travail.

- Gestion des Eaux de Ruissellement du Coteau de la Madeleine :

La municipalité et certains riverains ont commencé à nettoyer les fossés, ce qui permet à l'eau de s'écouler plus normalement.

La mairie doit encore terminer le curage de la buse principale et remplacer la plaque de béton par une grille.

Le groupe de travail a conclu d'en discuter avec Xavier BREBANT et avec la Mairie.

Les éboulements sont une conséquence d'une mauvaise gestion des eaux de ruissellement (curage des fossés et débouchage des buses).

Guy AVRIL et Jean-Jacques DECAESTECKE préparent un document afin de comprendre le problème de l'érosion du coteau qui n'est pas dû à une instabilité mais au ruissellement des eaux.

- Patrimoine Naturel et Biodiversité :

Le projet Atlas de la Biodiversité Communale lancé par le PNR avec 10 communes, dont Chevreuse, consistant, notamment, à faire un comptage des oiseaux des jardins a débuté il y a 18 mois. De plus en plus de personnes sont présentes aux réunions proposées, aujourd'hui 50 personnes sont inscrites.



Le financement par le PNR se terminera fin septembre et il conviendra d'étudier avec les autres acteurs les modalités de poursuite de ce projet qui a reçu beaucoup de soutien de la part des habitants.

- Nuisance Sonore et Pollution :

Rien de nouveau depuis la dernière réunion du 10 mai 2023 avec Alliance Associative, animé par Florent MIRIEU de LABARRE à Chevreuse. L'APESC était représentée à la manifestation organisé à l'aérodrome de Toussus le Noble.

- Révision de la Charte PNR :

La charte du PNR arrive à son terme en 2026. Son renouvellement est en cours.

L'APESC avait été représentée par le président sortant, Gilles DERVAUX, lors du premier forum, elle n'a pas été invitée, ou l'invitation n'est pas parvenue pour le second forum, le troisième forum de concertation est fixé pour le 29 juin.

Actuellement 55 communes constituent le PNR, 26 communes souhaitent le rejoindre, 11 en Essonne et 15 dans les Yvelines, soit un total de 81 communes. Cette extension ne donnera pas lieu automatiquement à une augmentation du financement qui provient du Conseil Régional et des communes.

#### 4. Communication :

La Lettre de l'APESC N°1 a été diffusée.

Il est important de communiquer les informations sur nos actions sous forme de La Lettre à envoyer à tous nos adhérents qui pourront la transmettre à d'autres contacts.

Cette lettre permettra aussi de faire remonter les remarques et suggestions.

- Préparation du flyer :

Préparation d'un flyer sous format A5 qui sera diffusé pendant les forums à Chevreuse et Saint Rémy et diffuser largement dans les communes.

Nous réfléchissons à la création de ce flyer :

- Trouver un slogan ;
- Une image ;
- Un logo pour la Haute Vallée de Chevreuse ;
- Un message à ajouter.

## 5. Forum des Associations :

Nous avons déposé une demande pour disposer d'un stand au forum des associations de Chevreuse (samedi 9 septembre) et de Saint Rémy-Lès-Chevreuse (dimanche 10 septembre).

Sylvie BENOIT-MARECHAL prépare une grille de présence pour ces deux forums afin d'assurer une présence constante.

## 6. Rencontre officielle avec les maires de Saint-Rémy-Lès-Chevreuse et Chevreuse :

Le 4 juillet 2023, L'APESC est invité par le maire de St-Rémy-Lès-Chevreuse, Dominique BAVOIL, lors de l'inauguration du nouveau jardin public et la renaturation du cours d'eau de l'Yvette.

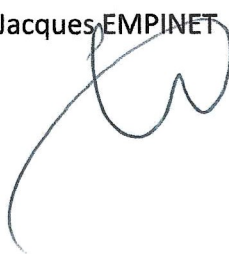
Jacques EMPINET pourra présenter aux médias les objectifs de notre association (ruissellement des eaux de pluie, renaturation, patrimoine naturel et biodiversité).

**Prochaines réunions :** bureau le 12 septembre, pour préparer la réunion du Conseil d'Administration prévu le 14 septembre.

Fin de séance à 22h.

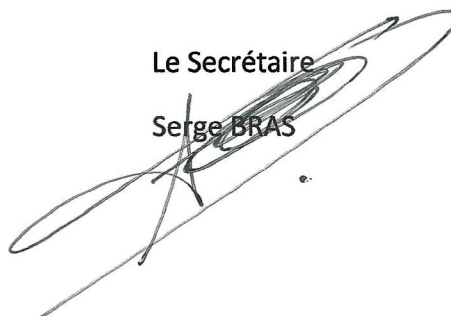
Le Président

Jacques EMPINET



Le Secrétaire

Serge BRAS



# A.P.E.S.C

Association pour la Protection de l'Environnement et du Site de Chevreuse

apesc.chevreuse@gmail.com <https://www.apesc-chevreuse.org>

**Conseil d'Administration du 27 juin 2023**

**Résolution n° 2304-04**

**Décision concernant les cotisations 2022 payées en 2023 de 23 adhérents**

**Présents :** Béatrice AVRIL, Guy AVRIL, Serge BRAS, Jean-Jacques DECAESTEKE, Jacques EMPINET, Claude GUIMON, Victor YARHI, Patrick ZIMMERMANN

**Représentés :** Bruno FAGNOU et Dominique LE GUERN représentés par Jacques EMPINET, Daniel SCHLIMM représenté par Patrick ZIMMERMANN

**Absents :** Raymond PEIFFER

**Invités :** Martine BRAS, Sylvie BENOIT-MARECHAL

Le 26 mai 2023 par résolution n°2304-01, le Conseil d'Administration a décidé de laisser le choix aux 23 adhérents privés de droit de vote pour l'AGO du 20 avril 2023, d'affecter leur cotisation versé après le 31 décembre 2022 à l'exercice 2022 ou à l'exercice 2023.

Considérant que ce choix a été envoyé aux 23 adhérents concernés ont été informés par mail de cette décision par le trésorier,

Considérant que les adhérents ayant répondu demandent d'affecter leur cotisation à l'exercice 2023,

Le Conseil d'Administration décide, compte tenu des circonstances exceptionnelles, que les cotisations des 23 adhérents concernés seront versées au titre de l'exercice 2023, sauf demande explicite formulée.

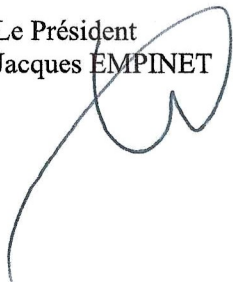
Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

**Résolution adoptée à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration présents ou représentés.**

Le Président  
Jacques EMPINET



Le Secrétaire  
Serge BRAS

